



Bordeaux, le jeudi 30 janvier 2014

**DÉCLARATION DU SNETAA-FO
GT BARÈMES & DOSSIERS MÉDICAUX
MOUVEMENT INTER 2014**

Madame La Secrétaire Générale Adjointe,
Madame La Directrice du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires

Chers Collègues,

C'est exceptionnel pour le SNETAA de faire une déclaration en Groupe de Travail, d'autant plus que depuis 2011 notre représentation en CTA nous permet largement d'exprimer nos craintes et nos revendications. Mais l'actualité récente nous paraît suffisamment grave pour nous obliger à réagir très rapidement par tous les moyens dont nous disposons, et ce GT en fait partie.

En effet, en visite au lycée Georges Leygues à Villeneuve sur Lot le lundi 13 janvier, Monsieur Le Président de la Région Aquitaine et de l'ARF a promis aux enseignants « dans moins de temps qu'on ne croit » le statut de fonctionnaire territorial et une réforme de « décentralisation totale de l'Éducation », comme un prolongement logique de la formation professionnelle dont la Région possède la compétence.

Notre organisation, qui essaie depuis près de deux ans d'alerter les PLP sur les risques que représentent la territorialisation de l'École amenée par « la Refondation de l'École » de Vincent Peillon et par l'acte III de la décentralisation, est donc malheureusement obligée de constater que ses craintes sont justifiées.

Au-delà des propos inacceptables tenus par le Président de l'ARF, la politique de l'État que Monsieur Le Recteur applique dans notre académie va aussi dans le sens de la future disparition de l'Enseignement Professionnel public et laïque :

- 👤 Fermetures de formations (CAP PROElec, Bac Pro Bois, CAP Restaurant, MC Aide à domicile, etc.) décidées conjointement avec la Région qui elle, ouvre des formations en apprentissage, parfois identiques à celles qui ferment en LP (exemple : Fermeture Bac Pro TU au LP Charles Péguy d'Eysines vs ouverture au CFAI de Bruges)
- 👤 Diminution des DGH malgré des effectifs en hausse, et ce dans le non respect des textes officiels pour leur attribution ;
- 👤 Politique d'orientation forcée et massive vers la voie générale et technologique ;
- 👤 Introduction de filières générales et technologiques dans les LP qui du coup, deviennent au mieux des lycées polyvalents (Parentis, Peyrehorade, etc. Et bientôt Tarnos, Libourne, etc) ;
- 👤 Passage des LP sous l'autorité d'une « direction commune » ou « direction unique » éloignée des préoccupations et missions de l'Enseignement Professionnel (dernier exemple avec le projet à Villeneuve sur Lot), etc.

Au final, des postes de PLP vont encore disparaître cette année !

Nous avons également des informations très inquiétantes qui nous viennent des comptes-rendus des groupes de travail ministériels concernant les statuts, les CCF et les PFMP. Sans entrer dans les détails aujourd'hui, nous souhaitons affirmer qu'il est évident que la volonté du MEN de supprimer 4 semaines de PFMP en Seconde Bac Pro, c'est-à-dire supprimer ce qui fait la spécificité de cette seconde professionnelle, ne peut déboucher que sur sa disparition au profit d'une seconde indéterminée chère à Vincent Peillon. Oui, le Bac Pro en deux ans après une seconde indéterminée est en train de voir le jour...

Nous tenions ici à affirmer que le SNETAA-FO, et avec lui sa fédération, la FNEC-FP-FO, ne laisseront pas faire cette destruction programmée de l'Enseignement Professionnel public et laïque qui aurait aussi pour conséquence la disparition des PLP.

Pour ce qui concerne le mouvement INTER, nous regrettons que la communication ministérielle, au sujet du traitement des PLP recrutés par le concours « réservé », n'ait pas été dès le début très claire. Oui, nos collègues ont longtemps cru qu'ils pourraient rester dans l'académie de Bordeaux en participant seulement au mouvement INTRA. Et même si nous imaginions bien ce qu'il en serait, rien d'officiel ne permettait aux élus SNETAA d'informer correctement ces collègues. Beaucoup d'entre-eux n'auraient pas passé le concours s'ils avaient su qu'ils allaient être obligés de participer à ce mouvement INTER, car il s'agit souvent de collègues ayant déjà une longue vie privée et professionnelle dans notre académie. Certains refuseront d'ailleurs de rejoindre leur poste en septembre 2014 s'ils estiment qu'ils ne peuvent pas accomplir correctement leur mission. Pour ceux qui feront ce choix douloureux, le SNETAA demande que le Rectorat de Bordeaux s'engage à les employer à nouveau aux conditions qui étaient les leurs avant qu'ils ne deviennent stagiaires (ancienneté & CDI).

Pour terminer, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer, dès que vous aurez l'information, les capacités d'accueil par discipline que la DGRH a accordé à l'académie de Bordeaux.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les commissaires paritaires académiques